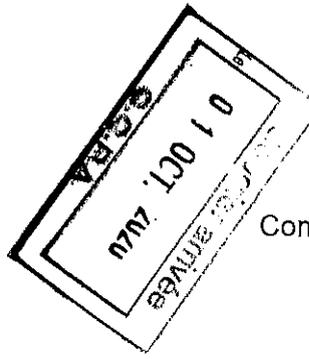




LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES



Luzenac, le 29/09/20

Monsieur le Président
Communauté de Communes Pyrénées Audoises
1 Avenue François Mitterrand
11500 QUILLAN

OBJET : Avis sur la modification simplifiée n°1 du PLUIh valant SCOT - Lettre RAR de renonciation de préemption

Communauté de Communes
de la Haute-Ariège

Siège social

13, Route nationale 20
09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00
f. 05 61 64 41 08
administration@cc-hauteariego.fr

www.cc-hauteariego.fr

Référent

Céline MARIANI
Service Développement
t. 05 61 64 66 92
c.mariani@cc-hauteariego.fr

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 9 septembre 2020, vous me sollicitez pour porter un avis sur votre projet de modification simplifiée du PLUIh valant SCOT.

Cette modification simplifiée permet de compléter votre document d'urbanisme d'une étude de discontinuité nécessaire à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Rodome.

Après analyse du dossier, je vous informe porter un avis favorable à la première modification simplifiée du PLUIh valant SCOT. En effet, nos territoires de montagne doivent soutenir le développement des énergies renouvelables devenues incontournables de nos jours, qui plus est en réemployant les terrains artificialisés d'une ancienne décharge sauvage après nettoyage et remise en état.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Alain NAUDY,

Président

